

RESSOURCE AFFINOR INC.

410 St-Nicolas, Bureau 236
Montréal, Québec H2Y-2P5
Téléphone : (514) 907-9016 (160) / Télécopieur : (514) 907-9017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2012-01

Montréal, Québec, Canada

11 septembre 2012

LEVÉE D'INTERDICTION

Montréal, 11 septembre 2012 – Ressources Affinor Inc. ("Affinor") (CNSX: AFI) est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu une levée d'interdiction totale de l'Autorité des Marchés Financiers, de l'Alberta Securities Commission et de la British Columbia Securities Commission.

Rappelons qu'une interdiction avait été prononcée le 20 février 2009 pour non-conformité des éléments suivants : la non tenu d'une assemblée annuelle, la charte du comité d'audit non conforme, les informations financières annuelles et trimestriels non déposé sur SEDAR.

La Société compte tenir son assemblée annuelle dans les prochains mois, la société a déposé tous ces états financiers et rapports de gestion annuels et trimestriels, la Société a déposé son rapport de gestion 2011 amendé incluant la charte du comité d'audit amendé. La Société est présentement en conformité avec les autorités.

La Société a pour objectif immédiat de financé la reprise de ses activités d'exploration minière par un financement privé. La Société a déposé une demande d'inscription de ses titres à la Bourse Nationale Canadienne ("CNSX"). La Société a obtenue une approbation conditionnelle.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

(s) Martin Nicoletti
Martin Nicoletti, CPA, CGA
Chef des opérations financières
514-907-9016 (160)

Ni la Bourse Nationale Canadienne ni le Fournisseur des services de Régulation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de Nationale Canadienne) n'accepte de responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de son contenu.